



SOMMAIRE

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) a pris part à l'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux de Lupin Mine Inc. (LMI) pour le projet de la mine Lupin. Cette mine se trouve dans la région de Kitikmeot, au Nunavut, soit à environ 250 km à l'ouest d'Arviat et à 285 km au sud-est de Kugluktuk (Nunavut). On a commencé à l'exploiter pour son or au début des années 1980. La mine, qui est maintenant fermée, fait l'objet de travaux d'entretien depuis 2005. LMI demande le renouvellement et la modification de son permis actuel d'utilisation des eaux, un permis de type A (2AM-LUP1520) qui lui a été délivré par l'Office des eaux du Nunavut. Dans sa demande, LMI propose la fermeture définitive et la remise en état du site minier.

Les sujets abordés pendant l'examen et à propos desquels RCAANC a présenté des commentaires incluent :

- La gestion des résidus miniers et des stériles;
- Le programme de surveillance;
- La planification des travaux de fermeture et de remise en état du site;
- L'estimation des coûts de la garantie de remise en état du site.

La plupart des questions soulevées par RCAANC ne sont pas encore résolues. Conformément aux engagements pris à la réunion technique, LMI a fourni des notes de service sur les questions non résolues. Toutefois, les renseignements fournis ne répondent pas à bon nombre des demandes de RCAANC. Les questions importantes qui n'ont pas encore été résolues sont les suivantes :

5. Stabilité à long terme des digues et des recouvrements, ainsi que des résidus qui seront exposés lorsque les niveaux d'eau seront abaissés dans la zone de gestion des résidus;
6. Renseignements insuffisants pour permettre à RCAANC d'établir une estimation appropriée de la garantie.

À cette étape du processus, RCAANC appuiera la demande de renouvellement et de modification de LMI lorsque les questions seront réglées.

